

**ARRÊTÉ DEP-2026-261 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 3 VENDEUR – CONSEIL EN
ALIMENTATION**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-158 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 23 juin 2022 portant création et définition du certificat de spécialisation de niveau 3 Vendeur-conseil en alimentation ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1002 nommant les présidents de jurys du certificat de spécialisation de niveau 3 ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat de spécialisation Vendeur-conseil en alimentation pour la session 2026 dans l'académie de Créteil est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Khadija ELKHOULI, professionnelle

Vice-présidente :

Madame Nassera ACHI, enseignante

Enseignants :

Madame Djamilat ASSOUMANI SAIDOU

Madame Leila DJEZIRI

Madame Audrey CONAN

Monsieur Brahim ELABDI

Monsieur Aziz BOUYAHIA

Monsieur Ahmed ACHILI

Professionnels :

Madame Sheherazade KHARKHACHE

Madame Nabila HADRI

Madame Carole CARON

Monsieur Adel MAJDOUB

Monsieur Luc ROL

Monsieur David PHILIPPE

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET